322155

ANNEXE 8 (Arrêté du 23 décembre 2002)

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Echéance de validité de la présente attestation (1) : 24/03/27

Je soussigné (nom, prénom) : Gregory Quadrone

- station agréée par le constructeur / station agréée chronotachygraphe (2) :

Volvo Truck Center
Zac des Sybilles
BP 24
13730 Saint-Victoret

Cachet

- vérificateur (nom, prénom) : Gregory Quadrone
- N° d'accréditation de l'atelier : 264069
- adresse : Volvo Truck Center Zac des Sybilles BP 24 13730 Saint-Victoret

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 90 km/h.

Véhicule : TRR

Marque : VOLVO

Type : FH

N° de série : YV2RTy0A7FB717859

N° d'immatriculation : DH 076 ZX

Fait le : 24/03/26

Lieu : St Victoret

Signature :

(1) Date d'attestation + 1 an. (2) Rayer la mention inutile.

Feuillet blanc : exemplaire Client - Feuillet bleu : à conserver dans le véhicule - Feuillet rose : exemplaire facturation - Feuillet vert : exemplaire fixe à conserver sur le carnet